

INFO.CU vol.9

Janvier 2023



COMITÉ DES
USAGERS DE
SAINT-JÉRÔME



L'INFO-CU vise à faire connaître le comité des usagers et suivre les activités offertes aux usagers de la région.



INFO-CU

Une fois par mois le Comité des usagers de Saint-Jérôme vous renseigne sur vos droits, sur vos responsabilités.

Partagez l'INFO-CU à vos amis, il est important que comme usagers du système de santé vous connaissiez vos droits.

Vous pouvez avoir accès aux INFO-CU antérieurs en cliquant [ICI](#).

VOS DROITS ET RESPONSABILITÉS

12 Mois - 12 droits

À la demande des usagers, le Comité expliquera chaque mois un droit reconnu par la loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS).

Janvier 2023:

Droit à l'information: C'est le droit d'être informé sur son état physique et mental, sur les traitements avec les risques et les conséquences. C'est aussi le droit d'être informé sur les services disponibles dans son milieu, ainsi que la manière dont on peut obtenir ces services.

Il est possible qu'on ne puisse vous répondre, mais on doit vous orienter vers le bon professionnel pouvant vous répondre. N'hésitez pas à poser vos questions.

Le langage utilisé doit être clair, accessible et adapté à l'utilisateur.

Voici des exemples :

👉 Vous passez une tomographie de l'abdomen. L'infirmière ne peut pas vous donner les résultats, mais elle se doit de vous aider à recevoir les résultats. Soit en demandant au médecin de communiquer avec vous ou en vérifiant si vous pouvez le rencontrer.

👉 L'infirmière vient vous administrer votre médication, vous remarquez que vous avez une nouvelle pilule. Vous demandez à connaître ce nouveau médicament. On vous répond que le médecin a changé votre médication et vous devez prendre ce médicament. Vous avez droit de refuser et de demander à recevoir toutes les informations sur votre nouvelle médication avant qu'on vous l'administre.

👉 Lors d'un incident ou accident, on doit vous aviser de la situation et des conséquences que cela pourrait entraîner sur votre état. On doit être honnête avec vous.

👉 Vous recevez votre congé, on doit vous remettre les documents nécessaires selon votre état et vous les expliquer, par exemple vos prescriptions et vos prochains rendez-vous.

👉 À chaque fois qu'un intervenant vient vous voir, il doit s'identifier et préciser le but de son intervention. De votre côté, il est possible de noter le nom et le titre de l'intervenant afin de tenir un registre pour suivre votre évolution tout au long de votre hospitalisation.

👉 Vous êtes un proche, vous n'arrivez pas à rencontrer les médecins qui viennent visiter votre proche. Vous avez le droit de demander à ce que le médecin vous contacte ou qu'il fixe un rendez-vous pour le rencontrer.

De votre côté, vous devez prévoir nommer un ou deux responsables de la famille qui auront la responsabilité de donner les nouvelles aux autres membres de la famille. C'est important pour un bon travail d'équipe avec la famille et le personnel et pour éviter que les équipes ne doivent donner des nouvelles à l'ensemble des proches.



Vous n'êtes pas satisfait des services reçus, contacter immédiatement le responsable de l'unité qui vous accompagnera pour trouver des solutions.

Sinon suivre la [PROCÉDURE](#) pour rapporter une insatisfaction.

Cette démarche se fait **TOUJOURS DANS LE RESPECT DE PART ET D'AUTRE.**

À venir: Droit aux services.

NOUVELLES DU CISSS

👉 Des gestes utiles lors d'une hospitalisation. Le CISSS des Laurentides invite la population à poser quelques précieux gestes afin d'aider les équipes de soins des hôpitaux des Laurentides à se dédier aux cas les plus critiques. Cliquer sur l'image pour plus de détails.



👉 Le CISSS des Laurentides souhaite informer la population des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière que les personnes qui sont en attente d'un rendez-vous avec un

médecin spécialiste depuis plus d'un an peuvent s'attendre à recevoir un appel d'Axelle, le système automatisé de son centre de répartition des demandes de services (CRDS). Les appels, qui visent une mise à jour de la liste d'attente, sont en cours et s'intensifieront au cours des prochaines semaines. C'est Axelle, une plateforme téléphonique basée sur l'intelligence artificielle, qui fera l'appel. La reconnaissance vocale permettra à la personne appelée de s'identifier. L'appel est sécuritaire et invite la personne à répondre à quelques questions afin de vérifier si la demande de consultation en médecine spécialisée est toujours nécessaire. Cliquer sur l'image pour plus de détails.



👉 Connaissez-vous le programme **Agir tôt**? À 18 mois, votre enfant se développe de manière importante. Il progresse tous les jours et devient de plus en plus habile. Comme parent, vous êtes le mieux placé pour l'observer et voir ses progrès. Afin de vous soutenir dans ces observations et de vous assurer que votre enfant se développe à son plein potentiel, Agir tôt offre un rendez-vous d'une heure lors de la vaccination 18 mois et vous permet de parler avec une infirmière du développement et de la santé de votre enfant. Cliquer sur l'image pour plus de détails.



CONFÉRENCES GRATUITES

Le comité vous invite à assister à des conférences présentées mensuellement. Elles sont présentées en collaboration avec d'autres organismes soit : la [TRARA](#), [l'AREQ](#), la [FADOQ](#) et les [bibliothèques de Saint-Jérôme](#).

Les aînés et la fiscalité provinciale

Mardi 24 janvier 2023 à 14h.

Lieu : TEAMS

Détails et l'inscription: [ICI](#)



La fin de l'année financière approche et bientôt vous devrez produire votre rapport d'impôt.

Assister à la conférence de Philippe Gariepy de Revenu Québec. La présentation abordera :

- 👉 Les revenus (pension de sécurité de la vieillesse, versement net des suppléments fédéraux, prestation du Régime de rentes du Québec, prestation d'un régime de retraite)
- 👉 Les déductions (revenu net et revenu imposable)
- 👉 Les crédits d'impôt non remboursables (frais médicaux, crédit d'impôt pour prolongation de carrière, etc.)
- 👉 Les crédits d'impôt remboursables (crédit d'impôt pour personne aidante, crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés, etc.)
- 👉 Les cotisations.
- 👉 Les programmes (allocation-logement, crédit d'impôt pour solidarité, etc.)



COMITÉ DES
USAGERS DE
SAINT-JÉRÔME

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec



AREQ
CSQ

 Bibliothèques
de Saint-Jérôme

 TRARA
TRAVAILLEURS
RÉTIRES
ASSOCIATION

fadoq

*Retrouvez ces événements sur notre page [Facebook](#)

LES MEMBRES DU COMITÉ DES USAGERS DE SAINT-JÉRÔME



Gauche à droite 1e rangée

- Céline Longpré, présidente
- Isabelle Lampron, vice-présidente
- Daniel Leduc, trésorier
- Guylaine Filion, membre de la population.

2e rangée

- Denise Pichette, membre de la population
 - Johanne Bazinet, présidente du comité de résidents du CHSLD de Saint-Jérôme
 - Micheline Leduc, membre de la population
 - Linda Popik, personne-ressource
-

COORDONNÉES DU COMITÉ

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

CHSLD de Saint-Jérôme

200 rue Rolland, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5S1

450 432-2777, poste 25105

comite.des.usagers.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

Horaires d'ouverture du bureau:

Lundi-Mardi-Jeudi de 8h00 à 15h00

Cliquer:
CISSS des
Laurentides



[Si vous ne désirez plus recevoir le bulletin INFO-CU cliquer ICI.](#)

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec 